



PREMIER MINISTRE



AVRIL 2006

ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE

*Faire société en France et en Europe
au début du XXI^e siècle*

Palais du Luxembourg, 25 avril 2006



PREMIER MINISTRE



Paris, mai 2006

ACTES

Journée d'étude

« Faire société en France et en Europe au début du XXI^e siècle »

25 avril 2006

Palais du Luxembourg

Synthèse des interventions

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 45 56 51 00
www.strategie.gouv.fr

Contact Presse **Caroline de JESSEY**
01 45 56 51 37 – 06 21 80 35 63
caroline.de-jessey@strategie.gouv.fr

*Crédits photos : Thierry Marro
(Centre d'analyse stratégique)*

SOMMAIRE

Ouverture par Louis Schweitzer	p. 5
Président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde)	
Les inégalités sociales en France : état des lieux	p. 8
Sous la présidence de Daniel Cohen, professeur de sciences économiques à l'École normale supérieure de Paris	
Les inégalités de revenus et leur évolution	p. 8
Denis Fougère, directeur de recherche au CNRS	
Cartographie des inégalités	p. 10
Christophe Guilluy, géographe	
Déplacements et inégalités	p. 12
Jean-Pierre Orfeuill, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris de l'université de Paris XII	
Nouvelles formes et nouvelles dynamiques des inégalités	p. 14
Patrick Savidan, maître de conférences en philosophie à l'université de Paris-IV et président de l'Observatoire des inégalités	
Crise démocratique et nouvelles formes de participation	p. 22
Sous la présidence de Dominique Schnapper, directrice de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)	
Les jeunes et la politique : une comparaison européenne	p. 22
Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS	
Les jeunes et le vote en milieux populaires	p. 23
Céline Braconnier, maîtresse de conférences en sciences politiques à l'université de Cergy-Pontoise	
Citoyenneté et démocratie européennes	p. 25
Pierre Manent, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)	

Les réponses des politiques publiques	p. 32
Sous la présidence de Jean-Luc Tavernier, vice-président du Conseil d'orientation pour l'emploi	
Les politiques d'intégration	p. 32
Jacqueline Costa-Lascoux, présidente de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration (OSII)	
Quelle politique sociale européenne ?	p. 35
Jérôme Vignon, Directeur de la protection sociale et de l'intégration à la Commission européenne	
La démocratisation de l'enseignement supérieur	p. 37
Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS	
Conclusion par Jacques Delors	p. 40
Président du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC)	



Accueil par Sophie BOISSARD

Directrice générale
du Centre d'analyse stratégique

Bonjour,

Cette journée de réflexion est la première organisée par le Centre d'analyse stratégique depuis sa création.

Nous avons choisi de la consacrer à un thème qui taraude la société française : celui des inégalités sociales, géographiques, culturelles qui constituent autant de handicaps pour la cohésion sociale.

Notre objectif est double : contribuer à une approche renouvelée de ces phénomènes, et au-delà, en accord avec la mission plus opérationnelle qui est celle du Centre, contribuer à concevoir des politiques publiques adaptées au plan national et européen.

09 h 15 – 09 h 45

Ouverture par Louis Schweitzer



Président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Égalité

Louis Schweitzer, inspecteur des Finances, président du conseil d'administration du groupe Renault.

Mon propos introductif sera centré sur la mission de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) et sur mes convictions dans le domaine de la lutte contre les discriminations. La Halde a été créée d'une part parce que c'était une exigence de la Communauté européenne et, d'autre part, parce qu'elle répondait à une volonté du Président de la République de mettre en place une autorité qui lutte contre les discriminations. Pourquoi cette nouveauté ? D'abord parce que les discriminations sont de moins en moins supportées. Il n'y a pas plus de discriminations qu'il y a 20 ou 30 ans. En revanche, ce qui était toléré ne l'est plus. Et c'est une bonne nouvelle. L'insatisfaction exprimée vis-à-vis d'une situation inacceptable est toujours un progrès.

Deuxième raison : les discriminations sont inacceptables. Elles sont d'abord moralement insupportables. Sur le plan social, il ne peut y avoir d'ordre stable là où il y a sentiment d'injustice. Les discriminations vont à l'encontre de l'efficacité économique. Nous lisons par exemple qu'il faut prolonger la durée de la vie active. Or, à plus de 40 ans, il est difficile de trouver un emploi. C'est tout à fait incohérent. De la même manière, nous avons besoin d'un fort taux de travail des femmes. Ce qui implique de garantir l'égalité homme-femme, ce qui n'est pas toujours le cas. Enfin, toutes les économies vivantes, actives font appel à l'immigration. Si celle-ci se heurte à des phénomènes discriminatoires, elle devient source de problèmes sociaux.

Nous sommes dans un système d'économie libérale fondé sur la compétition, donc créateur d'un certain nombre d'inégalités. Pour qu'elles soient acceptées, il faut réunir les conditions individuelles et collectives d'une égalité réelle des chances tout au long de la vie. Cette égalité n'est pas encore réelle en France. Or, la perception que cette égalité existe bel et bien est une condition de l'acceptation des inégalités liées au mérite qui sont le produit de notre société économique. Par ailleurs, ces inégalités doivent demeurer supportables : il ne faut pas qu'il y ait un darwinisme social à côté d'un darwinisme économique. Tout comme il est important que les plus privilégiés justifient sur le plan économique et social des privilèges dont ils bénéficient.

Notre objectif est l'intégration. Pour moi, ce mot reflète l'idée de « faire société ». Je l'oppose à l'assimilation et au communautarisme. L'assimilation, c'est « tous égaux et tous pareils ». Le modèle n'accepte pas la différence. Le communautarisme qu'on

a tendance à qualifier d'anglo-saxon est par ailleurs remis en question notamment en Grande-Bretagne. Je suis frappé du fait que les Britanniques prônent aujourd'hui un modèle d'intégration. Ils sont conscients d'avoir inventé une société qui marche inconsciemment vers la ségrégation, « *sleepwalking toward segregation* ». Là-bas, le développement des communautés fait que les interrelations entre communautés ne cessent de diminuer : moins de mariages, des écoles réservées, etc. La coupure est croissante entre les communautés, au point d'engendrer des inégalités et de menacer la cohésion de la société britannique dans son ensemble. Le modèle de multiculturalisme n'est donc pas pertinent.

Le bon modèle, c'est l'intégration. Car elle appelle le groupe le plus nombreux à l'enrichissement par la diversité. On n'attend pas que le mouvement soit fait uniquement par les arrivants. Il doit y avoir un effort des deux côtés. Cela implique aussi une gestion intelligente de la laïcité et pas juste une cohabitation mais un mélange, une interaction entre l'ensemble des groupes. Voilà l'objectif. Il faut reconnaître qu'on n'y est pas. Les inégalités existent en France. Il y a un sentiment d'exclusion et de discrimination très fort. Le modèle d'intégration est contesté parce que beaucoup de personnes se sentent exclues du progrès social. Les jeunes ont exprimé récemment ce sentiment.

Que faire ? D'abord regarder ce qui se passe à l'étranger. Le constat est simple : s'il y a des pays qui sur certains points ont beaucoup à nous apprendre, il n'y a pas de pays dont on puisse transposer le modèle entier en France. Ensuite, la lutte contre les discriminations doit certes prendre appui sur des politiques globales générales favorisant notamment la croissance économique et l'emploi mais elle ne doit pas s'en contenter. La résorption du chômage ne provoque pas l'élimination des inégalités. Aux États-Unis, sur les 25 dernières années de très forte croissance, la proportion des hommes noirs non diplômés entre 22 et 30 ans qui ont un emploi est passée de 57 % à 28 %. Dans un pays où il n'y a plus de chômage, 72 % des jeunes hommes noirs non diplômés sont sans activité.

Deuxième point : tout ce qui favorise une vraie mobilité sociale est bon pour la lutte contre les discriminations. À cet égard, j'entends qu'il y a en France une diminution de la mobilité sociale. J'aimerais savoir s'il y a des études qui montrent ce phénomène. Il est important de savoir si elle croît ou non. Nous avons également besoin de politiques générales visant à éliminer la ghettoïsation urbaine ou suburbaine dans un pays. Sinon, nous aurons des systèmes éducatifs de plus en plus séparés.

Le fait de mettre en place une lutte spécifique contre les discriminations est un point important. Le premier métier de la Halde consiste ainsi à traiter les réclamations. La Halde doit avoir la notoriété nécessaire pour être un recours efficace en cas de discrimination. C'est partiellement le cas. Nous avons reçu 2 200 réclamations depuis notre création. C'est un vrai progrès.

Deuxième mode d'action, nous agissons avant qu'il y ait des victimes. En matière de sécurité routière, nous avons mis en place des systèmes de pédagogie de sanctions et de radars et le nombre de morts sur la route a diminué de 30 %. Le test de

discrimination a exactement le même rôle que les radars en matière de sécurité routière.

En matière de lutte pour l'égalité, nous avons décidé de nous orienter en premier lieu vers les grandes entreprises parce qu'elles ont plus de liberté d'action et qu'elles touchent plus de gens que les petites. Nous les avons engagées de manière active dans la lutte contre la discrimination et pour l'égalité. Les grandes entreprises ont envie d'avoir une bonne image et la discrimination a mauvaise presse. Elles sont donc motivées.

Voilà l'action menée par la Halde pour contribuer à ce qu'en France, on puisse faire société au début du XXI^e siècle. Ma conviction est qu'il y a beaucoup de progrès à faire mais qu'il n'y a pas de complexes à avoir vis-à-vis des autres pays du monde. Notre situation ressemble à beaucoup d'autres pays et nous cherchons ensemble des solutions pour que la société gagne en cohérence, en justice et devienne plus attractive pour chacun.

09 h 45 – 12 h 30

Les inégalités sociales en France : état des lieux



Sous la présidence de Daniel Cohen,
économiste

Daniel Cohen est professeur de sciences économiques à l'École normale supérieure (rue d'Ulm) et à l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne). Il est directeur du Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap), et membre du Conseil d'analyse économique du Premier ministre. Son dernier ouvrage « La mondialisation et ses ennemis », Grasset, est paru au printemps 2004 (traduction en neuf langues).

Merci de cette ouverture très stimulante. L'existence d'une Halde aurait été inconcevable, il y a 10 ou 15 ans, dans notre modèle républicain. C'est déjà en soi la preuve d'une évolution du modèle français.

Les inégalités de revenus et leur évolution



**Denis Fougère, directeur de recherche
au CNRS CREST-INSEE,
Laboratoire de micro-économétrie**

Denis Fougère est directeur de recherche au CNRS et membre du Centre de recherche en économie et statistique (CREST-INSEE). Il est professeur d'économie à l'École Polytechnique et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Il est par ailleurs conseiller scientifique au Centre d'analyse stratégique et à la Direction de l'évaluation et de la prospective (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche). Il est également Fellow du Center for Economic Policy Research (CEPR, Londres) et de l'Institut zur Zukunft der Arbeit (IZA, Bonn).

Notre groupe de travail présidé par Lucile Schmid a travaillé pendant deux ans sur les questions d'intégration sociale, l'évolution des comportements citoyens, de la religion et du lien social. Je présente aujourd'hui les résultats et recommandations que le groupe a produits sur la question des inégalités socio-économiques.

Premier constat général : la montée du chômage et de la précarité a engendré la naissance d'un noyau dur de personnes et de ménages pauvres. Même dans la phase d'expansion exceptionnelle de la fin des années 1990, ce noyau dur n'a pas diminué. Créer des emplois n'est donc pas une condition suffisante pour endiguer l'apparition de ce noyau dur.

Ce noyau dur est très lié à l'apparition de ghettos, de zones, de territoires dans lesquels les handicaps (éducation, accès à la santé) se multiplient. Les personnes y affrontent un cumul de difficultés. Un exemple : les 2/3 des allocataires de minima sociaux se heurtent à des difficultés matérielles pour rechercher un emploi et cumulent des problèmes d'accès au logement ou aux services bancaires. Ce cumul installe l'enkystement dans la pauvreté. Autre constat : ce dénuement devient intergénérationnel. Les enfants des ménages pauvres sont ceux qui échouent le plus dans l'institution scolaire. Le taux de retard en 6^e est de 35 % pour eux contre 12 % dans les familles les plus aisées. Ce phénomène de transmission intergénérationnelle de la pauvreté est très préoccupant.

Le chômage de masse qui n'a cessé d'augmenter depuis 30 ans se traduit aussi par un phénomène de récurrence du chômage. D'après les études de l'ANPE, entre 1994 et 2003, 22 millions de personnes ont été au moins une fois au chômage. Et 57 % d'entre elles sont passées plus d'une fois au chômage avec en moyenne 4 demandes d'inscriptions.

Nous constatons également l'apparition d'une nouvelle catégorie de salariés : les travailleurs pauvres. Je dirais même pauvres et précaires. La progression des emplois précaires à bas salaires est nette. En 1982, 6 % des salariés étaient en emploi précaire. Aujourd'hui, ils sont 12 %. Et chez les jeunes de moins de 25 ans hors fonction publique, les précaires représentent près de 45 % des jeunes salariés du secteur privé. Les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarité. Autre observation : le filet de la protection sociale a des trous, notamment pour les moins de 25 ans.

Résultat : il y a une précarisation accrue des trajectoires. Dans les années 1980, 20 % des précaires restaient en situation précaire d'une année sur l'autre, ils sont 30 % aujourd'hui. Et ils sont à peine 20 % à passer d'un statut précaire à un CDI l'année suivante. La croissance ne suffit pas à répondre à cette situation. Sur 20 ans, la probabilité pour un travailleur en CDD d'être au chômage l'année suivante est de 40 % pour les meilleures années du cycle, 50 % pour les plus mauvaises. D'après les données de l'INSEE, la proportion des personnes en situation précaire trois années de suite était de 4 % en 1982, de 10 % en 2002. Le sentiment de précarité, c'est une réalité et une réalité de plus en plus massive.

Nous observons également une ségrégation urbaine de plus en plus sensible. Le rapport sur les ZUS montre que les proportions de chômeurs, non diplômés, et de salariés précaires y sont bien plus fortes qu'ailleurs. Il y a une disjonction accrue entre domicile et lieu de travail, facteur possible de spatialisation des inégalités. La réduction des distances d'accès à l'emploi doit être une de nos priorités.

Après ce constat général, je vous propose deux rappels. Le taux de chômage des étrangers est le double de celui des Français depuis 20 ans, dans les creux comme

dans les pics du cycle économique. Avec des différences très fortes selon les nationalités d'origine. Depuis 20 ans, les enfants d'étrangers nés en France ont de plus fortes probabilités d'être au chômage. La différence est de deux fois et demi quand on est maghrébin en France.

Nos recommandations sont de plusieurs ordres : réduire les distances physiques au marché du travail pour les personnes vivant dans les zones de ségrégation, renforcer l'aide financière aux ménages pauvres avec enfants, et ce dès le premier enfant, pousser la logique de territorialisation en matière éducative, arrêter de saupoudrer. Un collège sur quatre est aujourd'hui en ZEP, cela n'a pas de sens. Il faut mettre le paquet là où le besoin est le plus fort, renforcer l'accompagnement individualisé des chômeurs et mieux piloter l'action publique avec de meilleurs instruments de suivi.

Nous sommes très en retard sur le suivi statistique longitudinal de ces populations. Quand on voit ce qui se fait à l'étranger, il est urgent de passer à ce niveau de savoir dans notre pays. Pour limiter les facteurs de désintégration, il est important de disposer d'une instance compétente et pluraliste qui fasse une évaluation des dispositifs publics.

Cartographie des inégalités



Christophe Guilluy, géographe-consultant

Spécialiste des dynamiques sociales et urbaines, il a réalisé de nombreuses études pour d'importantes collectivités territoriales. Auteur de « L'Atlas des nouvelles fractures sociales », avec C. Noyé, Autrement, 2005 et « Les fractures françaises, la recomposition sociale des territoires », L'Harmattan, 2000.

Il existe des dynamiques sociales des territoires très importantes mais invisibles. On parle beaucoup de ghettoïsation, de quartiers sensibles comme si la question de la précarité s'était définitivement enkystée sur quelques territoires. La géographie sociale représente traditionnellement une géographie qui oppose les quartiers ouvriers pauvres aux quartiers bourgeois riches. Neuilly d'un côté, La Courneuve de l'autre. Tout cela est réel sauf que ce descriptif ne dit rien de ce que sont les dynamiques sociales. Aujourd'hui, le discours médiatique et politique est centré autour de la crise des banlieues. Or, 80 % des ménages pauvres urbains (la part serait plus importante encore en tenant compte des ménages pauvres de l'espace rural) ne vivent pas dans ces quartiers. Tout comme seulement 20 % des logements sociaux sont occupés en France par des ménages pauvres. Dans le même ordre d'idée, le chômage des jeunes diplômés touche l'ensemble des jeunes des couches populaires et pas seulement ceux des quartiers difficiles.

La mise en place des politiques territorialisées dans ces quartiers est très importante. Il faut les poursuivre mais il faut également cesser de penser ces territoires comme une réalité statique. Les quartiers sensibles connaissent en effet un extraordinaire taux de transformation. La population s'y renouvelle sans cesse, avec un taux de mobilité d'environ 60 %. La réalité est donc à l'opposé du discours misérabiliste qui dit que les jeunes restent bloqués dans les quartiers. Beaucoup d'entre eux quittent le quartier quand ils ont un diplôme ou un emploi. Notons d'ailleurs que ce ne sont plus les « classes moyennes » qui quittent ces quartiers (cette « fuite » a déjà eu lieu) mais des couches populaires y compris immigrées, diplômées et souvent insérées économiquement. Entre les deux recensements de 1990 et 1999, le nombre de jeunes chômeurs a d'ailleurs baissé. En 20 ans, l'âge moyen des chômeurs dans les quartiers a été multiplié par deux. Profil type : un homme ou une femme de 40 ou 45 ans voire 50 ans. Or, tous les dispositifs publics locaux sont orientés vers l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

Ces territoires ne sont pas des espaces figés. Les gens entrent dans ces quartiers et en sortent. La fonction, le rôle de ces quartiers a changé, il est illusoire de chercher à revenir en arrière. Ce sont des territoires de flux. À Paris, Lyon ou Marseille, certains quartiers sont des sas d'entrée entre les pays du Sud et notre pays. Il ne faut pas oublier que ces populations sont peu formées, souvent en difficulté. Le taux de réussite au bac en Seine-Saint-Denis est inférieur à celui de Paris. Est-ce que ça veut dire que l'enseignement est un échec ? Non. Les enseignants se coltinent seulement une réalité plus dure. Oublier que ces territoires sont en flux revient à occulter la moitié de leur réalité.

Un des gros problèmes de ces quartiers est leur déconnexion par rapport au marché de l'emploi. Du temps de l'industrie, le lien emploi-habitat était simple. Il n'y a plus aujourd'hui d'industrie dans les grandes villes mais il y a toujours du logement social. L'augmentation des inégalités est aussi liée à la spécialisation sociale des grandes métropoles, à leur embourgeoisement et au processus de « gentrification ». Elles tendent à attirer les emplois les plus qualifiés et donc les cadres et professions intellectuelles supérieures. La ville qui accueillait les couches populaires les rejette aujourd'hui dans les zones périurbaines ou rurales. Une homogénéisation sociale des territoires sans précédent s'organise en ce moment.

Nous assistons à côté des quartiers sensibles à l'apparition d'une France périphérique. Ces territoires représentent au moins 40 % de la population française et demain peut-être la majorité des Français car ce sont les territoires qui bénéficient de la plus forte croissance démographique. Les ouvriers et employés qui représentent encore 60 % de la population active sont rejetés vers ces territoires du rural et du pavillonnaire bas de gamme. Ce sont aussi les plus touchés par la précarisation de l'emploi.

Ce petit salariat privé se précarise de plus en plus. L'accession à la propriété a souvent lieu dans des conditions très difficiles. Le chômage d'une personne dans un ménage fait vite basculer dans la précarité. On a là une France populaire, hier fer de lance de la classe moyenne en voie de précarisation. Ces gens-là sont peu syndiqués et peu présents dans la sphère publique. Dans ces espaces, le taux d'équipement public est faible, contrairement aux banlieues. Et le réseau associatif y est peu

présent. Le délitement par rapport au collectif y est très fort. Derrière, il y a un vote qui s'exprime de plus en plus. La France périurbaine est un bastion du non à la Constitution et du vote FN.

Déplacements et inégalités



Jean-Pierre Orfeuill, professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris de l'université de Paris-XII

Ingenieur des mines et docteur en statistiques, Jean-Pierre Orfeuill est aujourd'hui professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, à l'Université de Paris XII où il dirige le Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales. Il anime également les travaux de la chaire scientifique de l'Institut pour la ville en mouvement. Ses recherches portent sur l'analyse des transformations de la mobilité et les conséquences économiques, sociales et environnementales des « sociétés de mobilité ».

Associer les questions d'inégalité, de pauvreté à celles de la mobilité est une nouveauté. Pourtant, les questions de mobilité participent fortement des inégalités. Pourquoi parler de mobilité comme d'une question sociale ? Parce que nous avons des capacités de déplacement bien plus élevées qu'hier et que, dans le même temps, la société s'est organisée autour du fait que nous avons la capacité de la rejoindre, que la demande vienne des employeurs, des professionnels de l'habitat ou des centres de loisirs. Le niveau d'exigence à l'égard de la mobilité et le plus souvent à l'égard d'une mobilité automobile autonome a augmenté.

Dans la France des années 2000, nous sommes passés à une mobilité obligatoire. Avoir une voiture est une nécessité. Le plus frappant est qu'aujourd'hui, les injonctions les plus importantes de mobilité sont adressées aux couches populaires parce qu'elles ne vivent pas au bon endroit. Leurs emplois ne sont pas dans les centres des villes. Les ressources nécessaires à leur formation ne sont plus non plus situées dans un même lieu.

Je vais vous donner quelques indications sur la mobilité d'un français moyen de 6 à 99 ans. Il fait 40 km par jour dont 25 dans l'espace quotidien. 85 % des distances parcourues sont faites en voiture. La distance moyenne par rapport à l'employeur est de 14 km à vol d'oiseau. Un Français dépense 4 000 euros sur l'année en mobilité. 80 % des ménages sont équipés d'automobiles, ce qui fait de la France avec l'Italie un des pays où les pauvres sont les plus motorisés.

On ignore aussi trop souvent la question des compétences de mobilité. Aller se promener à Tokyo dans un espace où les rues n'ont pas de nom n'est pas simple. Beaucoup de gens ont du mal à formaliser l'espace, à faire un lien entre les espaces et les réseaux, à utiliser les automates qui se multiplient, à passer leur permis.

Les territoires qui ont aujourd'hui des problèmes de mobilité sont très divers. Il ne serait pas juste de se focaliser sur un seul type. Dans les territoires de la politique de la Ville, la question des compétences de mobilité, de savoirs non acquis, peuvent renforcer les difficultés. On l'a vu récemment avec la journée de gratuité TER organisée dans le Nord-Pas-de-Calais. Les jeunes ont pris le train et sont restés dans la gare de Lille parce qu'ils ne savaient pas ce qu'on faisait à Lille.

Mais il existe d'autres zones : les zones rurales. Un quart de la population française vit dans un espace à dominante rurale ou périurbain. Il y a très peu d'emplois à proximité dans ce périurbain spécialisé dans l'accueil de gens modestes. L'accession à la propriété, on l'a vu, coûte cher. Et la mobilité quotidienne, l'ensemble des déplacements faits hors vacances, représentent 25 % des revenus du ménage, soit presque autant que les dépenses d'accession à la propriété.

Dans une société où la mobilité n'est plus une option mais une obligation, les différences d'aptitudes à la mobilité font partie du tableau général des mécanismes de reproduction des inégalités.

Des actions ont été entreprises sur la mobilité en France et à l'étranger, notamment en Angleterre et aux États-Unis. Ces pays ont des exigences plus fortes sur le retour au travail. Or, beaucoup de chômeurs ne peuvent pas retourner au travail pour des raisons de difficultés de déplacement. En France, ce sont des associations de réinsertion, une centaine au total, qui ont créé des programmes d'aide à la mobilité. Alors que 10 millions de personnes sont concernées par ce problème, il est peu traité en France car on a institutionnalisé le droit à l'automobile, au transport. Pourtant, une migration quotidienne en voiture coûte 13 % des revenus d'un smicard.

Les dispositifs de mobilité réduisent les barrières économiques dans l'accès au transport. En Angleterre, cela peut prendre la forme d'une prise en charge de frais de taxi. Aux États-Unis, ce sera une garantie bancaire pour un emprunt sur l'achat de vieilles voitures, la prise en charge des enfants pour libérer la mère et qu'elle puisse travailler ou encore des aides aux passages du permis, des prêts de voitures ou de mobylettes.

Les prêts bonifiés permettent aux gens précaires de prendre beaucoup plus d'activités. Il est important de souligner qu'il y a une continuité entre les taux de temps de travail et la mobilité. La voiture permet ainsi de passer d'un travail à temps partiel faible à un travail à temps partiel intégral. Dans le département du Lot, il y a un loueur de voitures très dynamique qui loue aussi des tentes pour des saisonniers. Ces dispositifs sont efficaces et ont l'avantage de permettre un suivi très personnalisé des populations.

Il est à noter qu'en matière d'aide au passage du permis, lorsque les gens ont réussi l'examen, ils finissent par trouver très vite un job. Tout simplement parce qu'un premier succès entraîne l'autre.

Voici quelques exemples de directions à suivre en matière de mobilité pour les politiques publiques. On pourrait imaginer que tout gamin qui sort du collège soit capable d'aller d'un point à un autre de la ville où il vit. On pourrait aussi faire passer à une génération de précaires le permis de conduire. Cela coûterait 100 millions

d'euros. Le permis, c'est pour la vie, c'est comme un diplôme. Ce n'est pas une aide récurrente.

En matière de retour à l'emploi, si l'on sait que le smicard qui trouve un emploi à 20 km laisse 20 % de son SMIC dans le transport, il faut l'aider financièrement et intégrer une aide pour sa mobilité dans une prime de retour à l'emploi. Il pourrait être également intéressant d'aider les loueurs sociaux ou les auto-écoles sociales. Nous devrions aussi faire un audit de nos réseaux de transports publics qui sont censés assurer le droit au transport. Ils ne desservent pas toujours les lieux d'emploi. C'est choquant. Cela devrait être dans le cahier des charges des transports publics.

Nouvelles formes et nouvelles dynamiques des inégalités



Patrick Savidan, maître de conférences en philosophie à l'université de Paris-IV et président de l'Observatoire des inégalités

Patrick Savidan est maître de conférences en philosophie à l'université de Paris-Sorbonne, président de l'Observatoire des inégalités et rédacteur en chef de la revue « Raison publique ». Ses travaux portent sur les questions de justice sociale, les institutions et les pratiques démocratiques. Parmi ses récentes publications, signalons « La République ou l'Europe » ? (dir., Livre de Poche, 2004) et « Comprendre les inégalités » (dir. avec J.-P. Fitoussi, PUF, 2003).

Nous n'avons pas toujours la même manière de penser les inégalités ni la façon de les réduire. On peut distinguer trois grands types de discours. Le premier est très daté, marqué par le thème de l'exploitation et l'opposition des revenus du travail et du capital. Le deuxième est plus proche de nous ; il correspond à la diffusion d'un salariat légitimé, marqué par la création de garanties et de droits. Dans un contexte où l'accès au travail n'est pas perçu comme un problème, on s'attache surtout aux inégalités de revenus et à la protection sociale. Le troisième prend acte d'une transformation profonde et durable de la vie économique qui se traduit par une fragilisation généralisée du rapport de l'individu à l'emploi. Ce troisième discours vise à sauver, en le transformant, le principe d'égalité des chances.

L'articulation entre les deux derniers discours témoigne du passage d'une recherche d'égalité de résultat à une recherche de l'égalité des opportunités, d'une égalisation du bien-être à une égalisation des ressources auxquelles l'individu doit avoir accès pour se construire en tant que personne. Dans cette dernière perspective, on s'intéresse aux conséquences sociales et psychologiques de l'individualisation dans la société et on parle de « nouvelles inégalités » parce que les anciennes catégories de l'analyse sociale ne parviennent plus à rendre compte de ce qu'elles recouvrent.

Les travaux les plus intéressants en économie et en sociologie du travail établissent la réalité d'une augmentation de l'instabilité professionnelle. La cause de cette augmentation réside dans les tendances techniques organisationnelles de fond à l'œuvre dans les pays industrialisés. La fragilisation des relations d'emploi a des conséquences d'autant plus dévastatrices qu'elle se constitue dans un contexte professionnel modifié que caractérise une plus grande individualisation. Cette mise en avant de l'individualisation correspond à un point de vue descriptif, mais aussi normatif en ce sens que l'idée d'individualisation vise une aspiration de l'individu à plus de liberté, à faire des choix d'existence, de perspectives de vie, significatifs.

D'un point de vue descriptif, en quoi consiste cette « individualisation » ? La catégorie des ouvriers a très sensiblement diminué mais s'est surtout modifiée d'un point de vue interne. Les ouvriers doivent s'investir plus individuellement dans leur travail. Leur cadre de travail est plus informel, moins hiérarchisé, plus proche de la pression du client et de la demande. Ils sont parfois en prise directe sur la demande. De même, la catégorie des employés, qui globalement se développe, se modifie de manière interne. Leur nombre dans le secteur des services aux personnes et du commerce augmente. Les salariés sont plus personnellement impliqués dans leur emploi.

Ces modifications de l'économie entraînent des modifications dans la manière dont les individus conçoivent leur rapport à l'emploi. Il en résulte que le licenciement lui-même change de nature. Dès lors que le licenciement est fortement individualisé, il peut devenir pour le salarié l'expérience d'un échec personnel. Cela renforce l'extrême sensibilité à la précarité. Tout s'individualise, y compris la possibilité de se retrouver dans une situation défavorisée.

Face à cette nouvelle donne, on jugera qu'il ne faut évidemment pas se contenter de s'assurer que les institutions (l'école, les entreprises, etc.) aient des pratiques moins discriminatoires. Il faut en outre doter les individus des ressources qui leur permettront de se construire, de se former pour avoir toutes leurs chances de décrocher un emploi et d'accéder aux moyens qui leur permettront de faire des choix de vie ayant un sens pour eux. Ils seront dès lors en position de se dire qu'ils ont « réussi » dans des proportions qui correspondent à leurs attentes légitimes. Il y a différentes manières de concevoir l'égalité des chances. Il y a des conceptions néolibérales et des conceptions progressistes. Les conceptions progressistes – celle défendue par exemple par Éric Maurin dans « L'égalité des possibles » – vont plus loin en s'interrogeant sur les moyens qui doivent permettre réellement à un individu d'avoir des choix de vie possibles.

Cette perspective me semble aller dans le bon sens, tant par ses analyses que par les propositions qui y sont associées. Toutefois il me semble qu'il y aurait quelque danger à réduire l'exigence de justice sociale à la seule mise en place d'une parfaite « égalité des chances ».

Je signalerai juste quelques difficultés. La première est que l'approche pensée en termes d'égalité des chances tend à s'organiser légitimement autour de la question du bon développement et de l'éducation des enfants. Cela pourrait accréditer l'idée

qu'il faudrait orienter l'intégralité de l'effort redistributif vers les familles. Cela pose un problème de justice sociale par rapport à ceux qui n'ont pas d'enfants.

Deuxième difficulté : tant que les « chances » n'ont pas été parfaitement égalisées, on ne peut faire intégralement reproche à un individu d'être dans une situation d'« échec » social et économique. Mais qu'en sera-t-il une fois que l'on estimera que les politiques d'égalité des chances fonctionnent de manière satisfaisante ? Dans la mesure où la structure d'ensemble des inégalités n'est pas amendée, nous n'aurons que permis d'intensifier la concurrence entre les personnes et il y aura toujours des personnes dans des situations très défavorables. Ce qui changera pour elles, c'est que désormais leur échec leur sera strictement imputable. Si le problème est lié à l'individualisation, la solution ne pourra-t-elle pas passer par un surcroît d'individualisation ? J'ajouterai que, dans un système social, parfaitement fluide, la pleine mobilité vers le haut supposera toujours la pleine mobilité vers le bas. Une société, quelle qu'elle soit, peut-elle tolérer un tel niveau de déclassement social ?

11 h 45 – 12 h 30

Débat avec la salle

Question de la salle : représentant d'association à Nanterre

J'ai grandi dans une ZEP. J'y ai passé ma scolarité. J'y travaille. La politique de la Ville a servi à stigmatiser certains quartiers. Nous espérons une mixité scolaire où Julien rencontre Mohamed. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les ZEP créent aussi des inégalités. Nous avons dans l'association dix salariés tous avec des emplois précaires. Faites ce genre de colloques dans les quartiers.

Christophe Guilluy

Il n'y a pas assez de moyens dans les ZEP. Alors attention à ce genre de discours sur la politique de la Ville, car il risque de n'y avoir plus aucun crédit. Il y a plus à dire sur la politique actuelle de démolition-reconstruction.

Denis Fougère

La contestation des politiques publiques sur la stigmatisation est ancienne. Pour l'instant, le bénéfice apparaît supérieur aux coûts. En Angleterre, le programme de déghettoïsation des établissements scolaires marche plutôt bien. N'a-t-on pas trop insisté sur le vocable ZEP ? Peut-être. Mais il y a toujours une attente. Il faut faire attention à la question du stigmaté.

Question de la salle : un sociologue

Le mot « noyau dur des exclus » est séduisant car le sociologue voit des catégories mais je propose qu'on change d'image, qu'on prenne celle de la course cycliste. Ceux qui sont dans la voiture-balai prennent les derniers sur la route. Le peloton s'étire de plus en plus, des gens sont ramassés par la voiture-balai et il y a des gens sur le bord de la route qui poussent les coureurs, qui les encouragent. D'où l'intérêt d'intervenir dans des situations individuelles de perte de vitesse ou d'accélération.

Daniel Cohen

Une précision sur ce que dit Eric Maurin. Un des faits soulignés de la transformation de la classe ouvrière est la disparition de la conscience de classe et le fait d'être seul face à son destin. L'ouvrier est plus face au client qu'au patron. Cette transformation appelle une transformation des politiques publiques.

Patrick Savidan

La dissolution des collectifs fait que la condition ouvrière a en effet profondément changé. Cela donne une situation d'individualisation. Il y a individualisation dans la manière dont les dynamiques économiques et sociales fonctionnent. La question que je pose est plutôt celle-ci : pourquoi répondre à la dissolution du collectif par une surenchère dans l'ordre individuel plutôt que de ré-universaliser les conditions de la réussite des individus ? Concrètement, je me demande aussi quelles seraient les conditions d'un accompagnement individualisé ? Ce n'est pas la même chose, du point de vue individuel, d'être aidé en vertu d'une loi que de devoir demander de l'aide à un individu. Il peut y avoir aussi des aspects de domination dans la gestion interpersonnelle de la protection. D'ailleurs, les individus au bord de la route encouragent-ils la participation de tous à une course ou apportent-ils leur soutien à un coureur ? Que serait ce coureur sans la course à laquelle il participe ?

Daniel Cohen

Derrière cette individualisation, il y a l'idée qu'il faut avoir les moyens de participer à la vie collective.

Question de la salle : un économiste

On a reproché à Eric Morin de s'adresser surtout aux jeunes. Or, Louis Schweitzer a parlé d'égalité des chances tout au long de la vie. Si ces dispositifs ne s'adressent qu'aux jeunes, les autres seront des ratés pour la vie. Lutter pour l'égalité des chances peut avoir comme effet pervers de culpabiliser ceux qui seraient au bord de la route. Même les non méritants méritent la protection.

Question de la salle

Faut-il concentrer ou disperser les moyens d'action pour l'égalité des chances ?

Jean-Pierre Orfeuil

Quand il y a concentration de problèmes, il y a besoin de concentration de solutions. Mais une grande part de la pauvreté non localisée sur ces territoires appelle d'autres solutions plus individualisées.

Christophe Guilluy

En France, on traite la concentration de chômeurs, de pauvres, mais pas de la dispersion en tant que telle. Or la dispersion vers le parc privé des ménages précaires, pauvres et aussi immigrés est une question essentielle à un moment où la précarité se diffuse fortement. L'explosion des budgets sociaux des conseils généraux est une vraie question. La dispersion n'est pas prise en compte en tout cas sur les territoires périurbains et ruraux.

Question de la salle : chercheuse, CNRS

Je voudrais corroborer ce qui vient d'être dit. Les zones rurales sont des lieux d'accueil des populations pauvres. Il y a aussi un phénomène de « gentrification » des campagnes à côté de celui des villes avec le développement du résidentiel secondaire. En PACA, 60 % des logements achetés le sont dans les campagnes par des non-résidents et des non-actifs. L'absence de logement à l'année entraîne la naissance du bidonville à l'année ou du camping à l'année. Ce phénomène est très mal vu des populations locales et réprimé. Or ces gens qui campent ne tentent que de concilier droit à l'emploi et droit au logement. N'oublions pas le soutien aux associations, plus sûrs vecteurs de la participation de toutes ces populations. Or leurs budgets sont amputés et leur soutien financier n'est pas pérenne. L'Europe demande aussi à ce que les pauvres soient associés à la définition des programmes qui concernent leur vie. Cette participation aux organismes n'a jamais été faite. L'Observatoire de lutte contre la pauvreté et celui contre l'exclusion ne le font pas.

Dernière question

Pourquoi la redistribution ne se fait pas par un meilleur équilibre entre les revenus salariaux et ceux du capital ?

Daniel Cohen

La part des salaires dans la valeur ajoutée est constante. Mais il y a beaucoup plus d'incertitude et de précarité. On a le sentiment que les inégalités salariales ont augmenté. En fait, elles sont au même niveau que dans les années 1950. Cela montre que les inégalités deviennent des inégalités de destin beaucoup plus liées aux conditions sociales d'existence qu'aux revenus du travail. Ce serait simple si le seul partage du revenu était la clé de la résolution des inégalités.

Denis Fougère

Les inégalités en termes de revenus n'évoluent pas sensiblement. Ce qui a évolué, c'est que la mobilité salariale, c'est-à-dire les possibilités d'accroître son salaire

d'une année sur l'autre, a fortement décliné au cours des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990. Le mouvement est le même en Angleterre, aux États-Unis et en France. La mobilité salariale a décliné. Quand on est smicard, on risque de le rester plus longtemps. C'est nouveau.

Daniel Cohen

Il n'y a plus de carrière ouvrière comme dans les années 1950 car les hiérarchies dans les entreprises sont beaucoup plus plates. Cela change beaucoup de choses.

Par ailleurs, on a tendance à parler surtout des banlieues pauvres. Le mal n'est pas constitué là mais lié à une mobilité stupéfiante et nouvelle des classes supérieures qui cherchent à fuir les classes moyennes et pauvres.

Christophe Guilluy

Je voudrais souligner l'importance de la question foncière. Le budget logement a explosé. Cela provoque une baisse très forte du niveau de vie des ménages, notamment dans le parc privé. Les espaces ruraux et périurbains concentrent des couches populaires en difficulté. Ce sont des travailleurs pauvres, pas des gens sans emploi qui vivent parfois dans un habitat très précaire.

La question du logement est une question forte.

Question de la salle : salarié de la Snecma

Je n'ai pas de situation précaire. Mais j'ai l'impression de découvrir que je le suis peut-être. Je travaille à 50 km de mon domicile. J'ai un car d'entreprise. Mais s'il n'y en avait plus, ma situation serait complexe. On est tous précaires au long de sa vie et puisqu'il y a un accroissement de la longévité.

Question de la salle

Dans l'aérien, Boeing et Airbus ont deux stratégies radicalement différentes. Boeing mise sur la fragmentation du marché. Airbus mise sur le fait que les passagers iront dans des très gros aéroports et voyageront demain dans des très gros avions. Et nous, avons-nous une stratégie commune ? Y a-t-il un consensus sur la question du « noyau dur » et sur la nécessité de résoudre cette question ?

Denis Fougère

Le noyau dur se caractérise surtout par des hommes de 40 ans, non qualifiés et qui perdent leur emploi. C'est ce groupe-là qui a le plus de difficultés à revenir en emploi. Aujourd'hui, ce noyau dur est hétérogène, mais il est passé de 4 % à 10 % des salariés en vingt ans. Et même quand la reprise a été forte à la fin des années 1990, ces individus sont restés sur la grève parce que le marché de l'emploi s'était éloigné d'eux.

Question de la salle : retraité et syndicaliste

En France, on se focalise sur les revenus et non sur le patrimoine en matière d'inégalités. Or le patrimoine accentue terriblement les inégalités de revenus. Depuis 30 ans, les vieux ont beaucoup plus touché que les jeunes. Il faut le dire. Par ailleurs, la formation tout au long de la vie ainsi que la VAE peuvent faire craquer la méritocratie à la française.

Question de la salle : directeur de cabinet, CNAM

Je me demande si ce n'est pas la mutation profonde de notre société qui brise le lien intergénérationnel. Les jeunes générations en veulent beaucoup aux anciennes de ce qu'elles ont fait de la croissance économique, de la dette publique qu'elles leur laissent et de l'environnement. Le contexte économique tendu explique que l'héritage laissé aux jeunes générations est perçu comme le résultat de l'impéritie des générations aînées.

Denis Fougère

Les générations qui n'ont pas le baccalauréat font moins bien aujourd'hui que leurs prédécesseurs d'il y a 20 ou 30 ans et ne récupèrent pas cet écart dans les 10 premières années de carrière.

Il y a un consensus fort chez les économistes pour dire que la mobilité est un facteur d'intégration. Réfléchissons sur notre cas français. Il y a peu de mobilité en France dans beaucoup de domaines alors qu'elle est perçue très positivement dans d'autres pays.

Question de la salle : un universitaire

La question des transports est fondamentale. Soit les rurbains ont choisi leur situation, soit ils n'ont pas eu le choix. Un salarié n'a pas les moyens d'habiter Paris en début de carrière.

Jean-Pierre Orfeuill

On s'est beaucoup intéressé à la dispersion des lieux de résidence. Or il ne faut pas oublier que l'objectif, ce sont les lieux d'emploi, qui sont eux-mêmes dispersés. Autre point : ces questions de mobilité font l'objet aux États-Unis et en Angleterre d'une institutionnalisation, alors qu'elles ont été importées en France par des associations. Or, en France, plus qu'ailleurs, tant qu'une action n'est pas soutenue par l'État, elle n'a pas toute sa légitimité.

Question de la salle : syndicaliste à l'UNSA

Le renforcement des aides aux ménages pauvres, et l'accompagnement aux chômeurs de longue durée s'adressent aux personnes qui ont pu avoir accès à des droits. Or, beaucoup des personnes en précarité ne se voient ouvrir aucun droit.

Conclusion de Sophie Boissard

Merci aux intervenants et participants. Il me semble que notre diagnostic a été enrichi substantiellement par les contributions de ce matin. J'en retiens pour ma part deux lignes force. D'abord le fait que la multiplicité des inégalités est très imparfaitement traduite par une approche limitée aux seuls revenus. La capacité (à se déplacer, à se repérer dans une société complexe) et le savoir sont des paramètres tout aussi essentiels.

Nous avons l'impression que notre société est immobile, paralysée par les inégalités qui la traversent et qui fixeraient les individus dans une situation difficilement réversible. La réalité est tout autre : le corps social est en mouvement incessant, les individus entrent sur le marché du travail et en sortent, se déplacent dans l'espace, changent de métiers...

Ensuite, l'importance est de privilégier une vision dynamique des inégalités, alors que celle-ci est un mouvement constant.

Nous devons nous doter des moyens de connaître avec précision les trajectoires individuelles. Le Centre d'analyse stratégique contribuera à développer ces études.

Pour les politiques publiques, le maître mot est de donner aux uns et aux autres les moyens de leur autonomie et de suivre une trajectoire de vie librement choisie et ascendante. Cela se passe par une rénovation des modes de participation à la vie commune à tous les niveaux et par la mise en place de dispositifs sociaux beaucoup plus individualisés. L'objectif est de donner à l'individu les moyens de se mouvoir physiquement et symboliquement dans une société complexe et dynamique.

14 h 15 – 15 h 30

Crise démocratique et nouvelles formes de participation



Sous la présidence de Dominique Schnapper, directrice de recherche à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Dominique Schnapper, universitaire, écrivain, membre du Conseil constitutionnel, sociologue à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, première femme lauréate du prix « Balzan » 2002.

Les jeunes et la politique : une comparaison européenne



Olivier Galland, directeur de recherche au CNRS

Olivier Galland, sociologue, directeur de recherche au CNRS (GEMAS, CNRS, Paris-IV), auteur de nombreux ouvrages et articles sur les jeunes et sur l'évolution des valeurs dans les sociétés européennes.

Je vais vous parler des jeunes et de la politique, un sujet qui laisse de nombreux observateurs perplexes parce qu'il offre des signaux contradictoires, avec d'un côté un rejet de la politique, une perte de confiance et une baisse de la participation, et de l'autre, des jeunes qui sont des acteurs actifs de la vie sociale.

Lorsqu'on examine les indicateurs de politisation des jeunes dans dix pays d'Europe, deux types de participations politiques très distinctes se dégagent : l'un, classique, l'autre, protestataire. On constate une baisse de la politisation classique et une forte croissance de la politisation protestataire. Si les jeunes s'éloignent de la politique professionnelle, un grand nombre d'entre eux s'engagent dans des formes d'action non conventionnelles. En France, ces évolutions sont encore plus contrastées et accentuées. Le déclin par rapport à la politique classique est plus marqué, et l'évolution de la politique protestataire est moins rectiligne.

Là, deux interprétations sont possibles : soit cette évolution traduit une simple transformation des formes d'actions, soit elle révèle une distance beaucoup plus grande entre les jeunes et la société. Pour avoir une réponse, nous avons examiné au

sein des dix pays comment les jeunes se situaient par rapport à leurs aînés à l'égard des valeurs et de la participation sociale. Premier commentaire : il y a en Europe une césure impressionnante entre les pays protestants qui ont un niveau très fort de participation à la vie sociale et les autres. Fondée sur un individualisme de conviction mais pas social, la culture protestante exerce des effets très puissants sur la vie collective. Dans ces pays, chacun a la conviction qu'il peut agir sur le monde.

Dans ce panorama, la particularité française est manifeste. Les jeunes français sont plus éloignés que les autres jeunes européens des valeurs traditionnelles des adultes. Sur le plan de l'engagement et de la participation, en revanche, ils ne se distinguent pas fondamentalement des adultes. Très touchés par l'individualisation des mœurs, ils sont très en retrait par rapport à la participation à la vie sociale. Le fossé générationnel est de plus en plus fort avec un affaiblissement du sentiment d'appartenance collective. Le débat entre le Président de la République et les jeunes au moment du référendum illustre ce décalage. D'un côté, il évoquait des préoccupations générales, de l'autre, les jeunes mettaient en avant des préoccupations concrètes, locales, précises.

Les événements liés au CPE contredisent-ils cette analyse ? Je ne le pense pas. C'est simplement le revers de ce constat. Les jeunes sont peu en phase avec les débats politiques nationaux et sont peu écoutés. Ils ont du coup une méfiance instinctive à l'égard des élites politiques et économiques.

Les jeunes et le vote en milieux populaires



Céline Braconnier, maîtresse de conférences en science politique à l'université de Cergy-Pontoise

Céline Braconnier, maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise, auteure avec Jean-Yves Dormagen d'une enquête sur la démobilisation électorale en milieux populaires à paraître à l'automne 2006 (Une démocratie de l'abstention. aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire, Calmann-Lévy, Paris, 2006).

Je vais vous parler du vote des jeunes en milieux populaires et plus particulièrement de leur démobilisation électorale depuis 20 ans. L'objectif de l'étude que Jean-Yves Dormagen (université de Montpellier-1) et moi-même avons menée était de comprendre pourquoi les habitants des cités auparavant très participationnistes se mobilisent de moins en moins. Le terrain : une cité de Seine-Saint-Denis. Nous avons suivi les habitants pendant 4 ans et mis en œuvre une approche environnementale du vote en étudiant les différents cercles dans lesquels ils évoluent : amicaux, familiaux, de travail, de voisinage, en partant du postulat que le vote n'est pas seulement un

acte individuel mais aussi un acte collectif. Avec cet enseignement principal : contrairement aux apparences, la démobilisation des jeunes dans ces quartiers ne passe pas tant par l'abstention que par la non-inscription et la « mal-inscription » sur les listes électorales.

Lors du 2^e tour des législatives de 2002, où il y a eu le taux d'abstention record de 39,7 % au niveau national, il y a eu 61 % d'abstention sur le territoire étudié pour un scrutin opposant le candidat sortant du PCF à une candidate de l'UMP. Or, pour les législatives de 1978, alors que ne restait en lice qu'un seul candidat et que l'élection était donc sans grand enjeu, l'abstention était sur ce même territoire de seulement 35 %. Ce qui frappe donc : une montée spectaculaire de l'abstention en deux décennies. Pourtant, ces chiffres sont en partie trompeurs. Les jeunes des cités, même s'ils sont plus volatiles que ceux des générations précédentes, participent dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes. L'exclusion électorale passe en réalité dans ces quartiers par la procédure d'inscription, qui y est devenue la démarche la plus coûteuse. Le phénomène de la non inscription concerne ainsi un tiers des habitants dans la cité étudiée et le phénomène de la mal-inscription 15 à 20 % des inscrits. Un mal-inscrit, c'est quelqu'un d'inscrit dans un bureau de vote et qui a déménagé sans prendre le soin de se réinscrire sur les listes électorales de sa nouvelle résidence. Les jeunes sont les premiers concernés, quand ils quittent le domicile parental. Or, alors qu'ils votent au moins de temps en temps quand ils sont bien inscrits, ils votent beaucoup moins ou cessent de voter dès lors que voter prend du temps parce que le bureau est éloigné de chez eux.

Si la jeunesse des cités s'inscrit moins, ce n'est pas principalement parce qu'elle rejette l'offre politique mais parce qu'elle est trop indifférente pour accomplir une démarche contraignante. Les prédispositions au retrait électoral sont fortes. Beaucoup se repèrent mal dans l'espace politique. Certains ont du mal à faire la différence entre la droite et la gauche. La plupart ne font pas de différences entre les partis d'un même camp politique et ne s'intéressent guère aux campagnes électorales. S'ajoute à cela une méfiance vis-à-vis d'une classe politique étrangère au monde des cités. Ces jeunes n'ont pas le sentiment d'être bien représentés. D'où l'attrance pour la candidature de Christiane Taubira en 2002 ou pour la liste Euro-Palestine en 2004 dans certaines cités.

Mais un rapport apaisé aux autorités, aux normes sociales en général et à la norme civique en particulier pousse la fraction de la jeunesse des cités la mieux « intégrée » à la participation électorale. Ces jeunes s'inscrivent et votent, même si c'est sans passion. Ils se distinguent ainsi d'une autre fraction de la jeunesse des cités, en échec scolaire, en situation précaire et qui entretient des rapports conflictuels avec les institutions. Ces jeunes sont en retrait du processus électoral. Aller s'inscrire ou aller voter paraît dans leur univers totalement incongru.

Autre constat : dans ces cités, les environnements dans lesquels les individus évoluent sont moins politisants qu'auparavant. Ils produisent moins de micro incitations à s'inscrire et à voter. Exemple : la disparition de toute forme d'encadrement politique. Il n'y a plus de cellule du PC, plus de militant dans les cités de l'ancienne banlieue rouge. Il n'y a plus de distribution de « L'Humanité » le dimanche, ni d'amicale des locataires. Au travail, la syndicalisation est moindre. Et

beaucoup de jeunes de ces cités échappent à l'univers professionnel stable et autrefois politisant, du fait du chômage et des emplois précaires. Résultat : les fonctionnaires et les étudiants constituent souvent le noyau dur électoral de ces territoires.

La famille reste aussi un puissant dispositif informel de mobilisation électorale. Rares sont les jeunes qui s'inscrivent ou vont voter hors de la pression parentale. Idem pour les couples qui agissent souvent en couple en politique. Le rôle d'entraînement de la famille est indéniable. Mais sa capacité est paralysée dans bien des cités du fait que beaucoup de parents sont privés du droit de vote et que les séparations, très nombreuses, entraînent souvent le retrait des listes.

Les amis constituent un autre dispositif potentiel informel de mobilisation électorale. Dans un quartier italo-américain de Boston, dans les années 1930, les chefs de bande étaient des relais efficaces des candidats aux élections. Aujourd'hui dans les cités de France, il semble que les bandes de garçons valorisent plutôt le retrait électoral. Ceux qui votent sont des « bouffons », des « bourges ».

Citoyenneté et démocratie européennes



Pierre Manent, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Pierre Manent, philosophe et historien « des idées », a enseigné les « enjeux politiques » à Sciences Po et est professeur de philosophie à l'École des hautes études en sciences sociales ; auteur de « La raison des nations, cours familier de philosophie politique ».

Nous avons des problèmes politiques difficiles à résoudre car difficiles à formuler et à concevoir. Ils touchent à notre être politique : la France n'est plus représentable. Or, nous vivons dans un régime représentatif. Certes la représentation est toujours problématique. Qui représente qui ? Et quoi ? Nous pensions être parvenus à une solution acceptable. Or, plus rien ne marche.

Que s'est-il passé ? Le système des partis est l'expression première de la vie d'un corps politique. Il a toujours été faible en France à cause de leur fragmentation. Les chefs politiques des partis y sont dangereusement plus forts que les partis eux-mêmes. C'est un des grands facteurs du dysfonctionnement français. Le PS a subi l'interminable fin de règne de François Mitterrand, l'UMP, celle de Jacques Chirac. Deuxième facteur : la cohabitation qui a aggravé la fragilisation des partis. Elle les a privés de leur substance représentative. La cohabitation fut le vrai coup d'État permanent de ces dernières années.

Quelle est la fonction des partis ? Ils assurent une médiation intellectuelle et affective entre la société et le gouvernement, symbolisée par un programme du parti qui est leur propos commun. D'où l'importance d'avoir des oppositions idéologiques fortes. Jusqu'en 1983, nous avons eu des partis politiques à programme intense. Ils amplifiaient, rectifiaient, représentaient les convictions de leurs mandants. Leur pouvoir représentatif s'est affaibli au fur et à mesure que montait le mouvement de Jean-Marie Le Pen que je n'appellerai pas un parti. Jean-Marie Le Pen représente ou prétend représenter la pensée cachée des Français, cette mauvaise pensée qu'il serait le seul à savoir transformer en paroles. Paroles tonitruantes et vaines, paroles incendiaires qui gèlent immédiatement car elles ne contiennent aucun projet politique. Son type de représentativité ne sert qu'à affaiblir décisivement la capacité représentative du dispositif français.

Peut-on aller plus loin dans l'affaïssement du ressort représentatif français ? « Je représente vos idées, les idées que vous allez formuler », dit Ségolène Royal. Ce qui justifie la confiance que vous allez me faire, c'est la confiance que je vous fais. C'est le degré zéro de la représentation politique. A ce point, il n'y a plus de redressement possible puisqu'il n'y a plus de paroles politiques capables de relier un peuple à son gouvernement. Le débat est réduit à : « Qui parle comme Le Pen ? » Réponse : tout le monde ou presque, puisque c'est devenu, pense-t-on, la seule manière de se faire entendre. Or si tout le monde parle comme lui, même Le Pen ne se fera plus entendre.

La droite et la gauche ont disparu. La gauche, c'était quoi ? Le peuple, défini socialement. Quand la gauche politique a-t-elle renoncé à représenter le peuple ? Quelque chose s'est passé pendant le ministériat de M. Bérégovoy quand tout a été sacrifié à notre qualification pour l'euro : salaires écrasés, chômage de masse par rapport aux pays comparables. Le projet européen avait remplacé le projet socialiste. La droite, c'était quoi ? La nation. L'autre définition du peuple. Le peuple national. La droite a d'ailleurs renoncé à être la droite plus tôt que la gauche n'a renoncé à être la gauche.

Il me semble que l'un des motifs les plus profonds de la crise française, c'est que projet de gauche et projet de droite ont conflué dans un projet européen dans lequel les citoyens de droite comme de gauche se reconnaissent aujourd'hui de moins en moins.

15 h 30 – 16 h 00

Débat avec la salle

Question de la salle

Pourquoi faites-vous la liaison entre protestantisme et engagement politique ?

Olivier Galland

Ce n'est pas un lien entre la religion et l'engagement. Dans les pays nordiques, donc de culture protestante, dans lesquels la religiosité est très faible, il reste un syndrome culturel très puissant qui fait que les citoyens participent à la vie politique.

Question de la salle

Secrétariat général du conseil de l'Union européenne

Si j'ai bien compris, les projets européens ont causé des préjudices à la représentativité du peuple français. Cette vision est très négative.

Pierre Manent

Ce que je dis est presque une lapalissade. Si nous construisons vraiment l'Europe, nous changeons les conditions de la vie collective. Il n'y a rien de surprenant alors à ce que des articulations collectives soient profondément mises en cause. Encore faut-il mesurer la profondeur du trouble politique que la démarche produit dans le cadre national.

Nous avons tous rêvé d'un passage facile à l'Europe par une succession de mesures plus techniques que politiques. Nous avons sous-estimé le coût politique d'une telle mutation. Nous avons cru que nous nous endormirions un soir Français, Belges, etc. et que le matin, nous nous réveillerions Européens et en pleine forme. C'est en fait une transition très longue, très difficile. Nous sommes au milieu du gué.

Question de la salle : sénateur UMP

Est-ce que la question de la représentativité est structurelle ou de comportement ? Faut-il changer les institutions ou modifier les noms ?

Pierre Manent

Les deux.

Question de la salle : un retraité du 93

Le 26 mars, il y a eu un coup d'État local, un référendum pour savoir si les étrangers avaient le droit de voter avec inscription sur les listes municipales.

Céline Braconnier

Le référendum annulé par le préfet a été organisé par la ville de Saint-Denis. Il n'a pas de valeur légale car il dépasse les compétences des municipalités. Il a donné lieu à un mouvement d'inscription sur les listes électorales avec des incitations avec de la musique, des camionnettes qui circulaient dans la ville. Nous n'avons pas pu avoir communication des listes car il s'agissait de protéger des étrangers inscrits sur cette liste. Rien n'est vérifiable. La participation n'a pas été aussi importante que cela.

Question de la salle

Attention à ne pas parler trop vite du caractère identitaire des votes.

Céline Braconnier

Nous avons rencontré cet électorat qui s'est mobilisé en faveur de Christiane Taubira ou d'Euro-Palestine. C'est la façon dont est reçue cette offre électorale. Il suffit aussi de confronter la composition socio-démographique de certaines cités, notamment l'importance de la population d'origine antillaise, et les très bons scores obtenus par Christiane Taubira au premier tour de la dernière présidentielle. Ces analyses ont été confortées par des entretiens avec les électeurs.

Question de la salle : chercheur, CNRS

Le désintérêt à l'égard du politique va avec le discrédit que le politique a subi. Je suis issue d'une génération ou bon nombre de mes compères ont déserté la scène politique. La démocratie dépend aussi de la pluralité et de la circulation des élites. Or, nous avons affaire à un système fermé. Seule alternative : le « protest voice ». Pour fréquenter de nombreux rassemblements altermondialistes depuis 2001, les jeunes sont très engagés, ils représentent plus de la moitié des troupes. Ils revendiquent un engagement dans des associations. Ils ont choisi d'autres modes d'engagement.

Olivier Galland

Il y a quelque chose de plus grave, c'est la crise de la légitimité démocratique pour les jeunes. 45 % des jeunes en France se déclarent satisfaits de la représentativité. Ils sont 60 % dans les autres pays européens.

Question de la salle : OCDE

J'ai travaillé sur un groupe de travail sur 30 pays dans l'OCDE. La préoccupation majeure des pays est la jeunesse. On a beaucoup parlé des partis et des votes mais quels sont les autres canaux de participation possibles ? Quelles sont ces nouvelles formes de participation ?

Olivier Galland

Les enjeux locaux peuvent être une porte d'entrée car le sentiment d'appartenance locale se renforce chez les jeunes aujourd'hui. Par ailleurs, il faut partir des

problèmes concrets mais ce n'est pas la façon dont on procède en France. Cf. le CPE.

Question de la salle

Vous interprétez le retrait politique des jeunes à partir d'une crise des valeurs. Moi, j'ai envie de dire : « et si c'était une crise de l'offre politique ». La gauche a souvent préparé ce que la droite est en train de terminer. L'opposition gauche-droite est beaucoup moins évidente que par le passé.

Olivier Galland

Sur le plan des valeurs, il y a plutôt rapprochement entre les générations. Mais c'est plutôt le fossé entre la culture adolescente et la culture humaniste et livresque du système scolaire qui nous frappe. Résultat : le sentiment d'appartenance collective se dissout.

Question de la salle

La France n'est pas représentable dit M. Manent parce que la politique n'a pas de solutions au contraire des problèmes économiques et sociaux. Je pense l'inverse. Le monde s'est ouvert avec des objectifs à long terme et le politique travaille avec des objectifs à court terme. Faisons un diagnostic social et économique complet de la France.

Pierre Manent

Que l'économie travaille à long terme, c'est une bonne nouvelle. C'est plutôt le reproche inverse qu'on lui fait notamment avec le développement récent de l'économie financière.

Question de la salle : un salarié de la SNECMA

Il y a quelque chose de fondamental à ne pas oublier en France. Le phénomène Le Pen et tout ce qu'il représente. Cette situation de degré zéro de la représentation politique est-elle tenable ?

Pierre Manent

Le phénomène Le Pen est très étrange. La façon dont le système politique s'est organisé autour de lui est une exception culturelle dont je me passerais. Tout occupés à notre dénonciation emphatique, nous nous sommes laissés pétrifier par Jean-Marie Le Pen. Il occupe tout le champ politique français puisqu'on mesure les positions par rapport aux siennes.

Question de la salle : consultant en entreprise

Quand on analyse les mouvements sociaux en entreprise, on utilise beaucoup la socio-dynamique avec l'idée que l'individu a toujours deux niches d'appartenance,

par exemple, « cadre IBM et à Montpellier ». Au niveau politique, quelles seraient ces deux niches d'appartenance du citoyen, notamment chez les jeunes ?

Olivier Galland

Le sentiment d'appartenance territoriale est très fort. Le territoire local a beaucoup de sens. La culture de classe d'âge, le groupe des pairs deviennent une entité extrêmement englobante et qui évoluent presque à l'écart du reste de la société sans pour autant s'y opposer. Cette culture est produite en grande partie par les industries culturelles.

Dominique Schnapper

L'appartenance territoriale n'est-elle pas le degré zéro de l'appartenance politique ?

Céline Braconnier

L'identification au territoire ne se traduit pas par un engagement politique au niveau local. On ne retrouve pas non plus les jeunes des cités dans les mouvements altermondialistes ou si peu. On peut être adhérent d'une association sans pour autant que cet engagement ait une suite politique. Les jeunes des cités se sont-ils mobilisés contre le CPE en manifestant ? A priori pas vraiment.

Question de la salle

La culture d'origine ou une appartenance religieuse changent-ils l'engagement citoyen ?

Céline Braconnier

Il n'y a pas de comportement électoral « africain » ou « musulman ». Si presque tous les jeunes français des cités sont d'origine étrangère, leur rapport au vote est très différencié sans que ces différences ne recourent des différences ethniques ou religieuses. C'est du côté des trajectoires scolaires et de l'emploi qu'il faut plutôt regarder.

Question de la salle : université d'Helsinki

Je me demande si le rôle des médias et de la presse en France n'est pas particulier. En Finlande, il y a des sujets de haute politique dans la presse auxquels participent les politiciens mais aussi beaucoup de sujets de la vie quotidienne. Avant qu'une réforme s'engage, il y a des débats très vifs dans les journaux, ce qu'on ne voit pas en France. La faible représentation politique des femmes est peut-être aussi un des facteurs d'explication.

Question de la salle : un père d'une famille très nombreuse

Aujourd'hui, on est dans une situation qui ne peut pas durer. Pour moi, faire société en France, c'est le faire de façon démocratique. Depuis Tocqueville jusqu'à

Raymond Aaron, il n'y a pas de démocratie sans corps intermédiaires et sans gouvernants et gouvernés. Si on vous conduisait au chevet de la démocratie, quelles seraient vos trois mesures phares au plan institutionnel et législatif ?

Pierre Manent

À Rome, on nommait un dictateur. Je ne peux pas répondre à cette question. La nation doit faire un travail sur soi. Nous devons le faire aujourd'hui. Nous ne savons pas ce qui en sortira mais je partage votre anxiété. Il n'est pas certain que la démocratie française ait un grand avenir devant elle.

Question de la salle : membre d'une fondation suédoise

Je souscris à ce que vient de dire notre amie finlandaise. Par ailleurs, une remarque à propos des mal-inscriptions. Lorsque vous déménagez dans un pays nordique, vous n'avez aucune démarche à effectuer, c'est l'informatique qui vous suit. Par ailleurs, pour la représentativité de la jeunesse, beaucoup de jeunes de 25 à 30 ans ont des grandes responsabilités dans les partis scandinaves. Au Parlement, une vingtaine de parlementaires ont moins de 30 ans. Quand l'univers politique n'est pas clos, la jeunesse peut penser que ce monde-là lui est ouvert.

Question de la salle

Le travail de la société française sur elle-même ne doit pas être piloté par le Gouvernement, mais sous l'impulsion du Conseil économique et social.

Question de la salle

Peut-on résumer l'utilité des partis à assurer le minimum, c'est-à-dire la paix sociale ?

Pierre Manent

On ne peut pas réduire un système politique à la paix sociale. La perspective d'une vie sensée pour chacun des citoyens, voilà ce que les politiques doivent essayer d'ouvrir.

16 h 00 – 17 h 15

Les réponses des politiques publiques



Sous la présidence de Jean-Luc Tavernier, vice-président du Conseil d'orientation pour l'emploi

Jean-Luc Tavernier, ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'ENSAE, a été directeur des Etudes et synthèses économiques à l'Insee, puis directeur de la Prévision et analyse économique au MINEFI ; ancien membre de droit du CAE de 2002 à 2005. Il est directeur général à l'Agence centrale d'organismes de sécurité sociale (ACOSS) depuis le 30 juin 2005.

Les politiques d'intégration



Jacqueline Costa-Lascoux, présidente de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration (OSII)

Jacqueline Costa-Lascoux est directrice de recherche au CNRS, associée au Centre d'étude de la vie politique française, à Sciences-Po, Paris. Elle dirige actuellement l'Observatoire de l'immigration et de l'Intégration (OSII) et est membre du Haut Conseil à l'intégration. En tant qu'expert-consultante auprès du Conseil de l'Europe, elle a rédigé des rapports sur les questions de citoyenneté et de droits de l'Homme, la lutte contre les discriminations, la condition des femmes immigrées. Elle est par ailleurs membre de la Commission française de l'UNESCO.

Comment peut-on mesurer l'intégration ? Le terme est rejeté par nombre de jeunes qui le considèrent comme injurieux, à l'instar des stéréotypes médiatiques qui centrent la question de l'intégration uniquement sur certaines catégories de population et sur des territoires particuliers. Or, l'intégration parle du vivre ensemble, bien au-delà de la question de l'immigration. C'est un concept fort, polysémique, qui s'adresse à l'ensemble de la nation et non à une catégorie à part de population. La situation des jeunes d'origine étrangère est d'abord un révélateur de toutes les crises que nous avons évoquées précédemment.

Comment mesurer l'intégration ? Quels indicateurs utiliser ? Jusqu'à présent, la grille de lecture était insatisfaisante parce qu'inscrite dans une sorte de dramaturgie néo-coloniale. La France est pourtant le seul pays en Europe qui se reconnaît comme un

pays d'immigration depuis plus d'un siècle et demi et qui a connu un brassage de populations très diverses.

L'intégration, c'est ce qui rend entier, un processus interactif par lequel des éléments différents créent une réalité nouvelle, autrement dit le contraire du ciblage sur des populations considérées comme des entités séparées, même s'il y a des groupes de personnes qui peuvent avoir des problèmes spécifiques à un moment donné. C'est penser le « vivre ensemble » démocratiquement. Le mot « assimilation » est un mot de juriste. Il revient à traiter de la même façon des personnes de situation différente. À la fin de la colonisation, l'intégration devint le maître mot des militants des indépendances, une conception globale du « développement intégré », au delà du *take off*, une démocratisation prenant en compte la dimension culturelle. Depuis, la question de l'immigration a pris le relais de la question de la colonisation. Nous sommes passés de la nécessité d'abandonner l'assimilation à la nécessité de définir ce « vivre ensemble ».

Les politiques d'immigration sont aujourd'hui inspirées en grande partie de textes européens, mais l'intégration reste très liée aux traditions nationales, à leur conception de la citoyenneté, de la relation du religieux au politique, du rôle des corps intermédiaires et du mouvement associatif...

Les cinq piliers de l'intégration refondée sont :

- les politiques compensatoires des inégalités,
- les politiques incitatives en direction des groupes ou personnes fragilisés et vulnérables,
- la politique contre les discriminations,
- les politiques participatives,
- les politiques de la citoyenneté.

Sur les trois premiers points, les progrès du droit français sont notables. Sur le dernier, on assiste trop souvent à la reproduction des privilèges et des fonctionnements d'appareils.

Comment évaluer ces politiques ? C'est un vrai défi pour tous les pays démocratiques. Il est alors préférable de ne pas annoncer que l'on tiendra des promesses chiffrées, mais plutôt de donner des orientations, de proposer des choix éthiques et de dire sur quels principes et obligations s'appuieront les dispositifs publics. L'intégration refondée repose sur le contrat social.

L'intégration ne peut donc être qu'une juxtaposition de données isolées ; elle résulte nécessairement d'une combinatoire de facteurs et s'inscrit dans une démarche dynamique à la croisée de plusieurs variables. Il ne faut plus raisonner en termes de populations-cibles mais en termes d'analyse de situations personnelles. Car il n'y a pas d'indicateurs en soi de l'intégration. Le mariage mixte, par exemple ? Beaucoup de mariages forcés sont des mariages entre une personne qui a acquis la nationalité française et une personne originaire du même village ou de la même région. L'activité professionnelle ? Certes, mais certains exploitent la force de travail de leurs anciens compatriotes : ainsi, dans la restauration, le bâtiment, la confection. Être propriétaire d'un bien immobilier ? Celui-ci peut être un logement insalubre ou la propriété d'un

marchand de sommeil. La nationalité française ? Elle est parfois la première étape pour émigrer ensuite au Canada ou aux États-Unis. La participation à la vie associative locale ? Elle se fait au bénéfice de l'intérêt général ou bien elle exprime, à l'inverse, un enfermement communautaire. La connaissance de la langue ? Oui c'est un bon moyen d'intégration, mais qui varie considérablement selon la condition des personnes.

L'intégration est aussi un processus à long terme. Je suis navrée de voir autant d'enquêtes sur l'intégration qui se saisissent de quelques caractéristiques à un instant T rapportées à une origine ou une appartenance, réelle ou supposée, pour définir des échelles d'intégration. L'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration veut se donner le temps de penser le processus, étudier des parcours d'intégration. Cela permet notamment d'envisager les stratégies des personnes et leurs trajectoires.

L'intégration refondée suppose d'abandonner des indicateurs anachroniques comme la lecture et la fréquentation de médias étrangers, le fait de parler une langue étrangère à la maison. Car c'est l'usage de la langue qui donne la signification : ouverture sur le monde et à plusieurs cultures ou repliement communautaire. L'enfermement identitaire et sur la langue d'origine opère une coupure avec la société environnante mais la transmission de la langue maternelle est aussi un outil de construction de la personnalité et un enrichissement culturel pour tous.

Il convient d'envisager de nouveaux indicateurs. L'utilisation des nouvelles technologies est un critère intéressant à prendre en compte. J'ai cité la communauté turque toujours considérée comme celle qui s'intégrerait le moins bien. Des travaux ont montré que les Turcs sont parmi les premiers à utiliser les nouvelles technologies et à créer des entreprises.

De même, pourquoi ne pas tenir compte du militantisme en faveur des droits de l'Homme ? Il convient d'apprendre à décrypter ce qui est au-delà de l'identitaire. On a trop tendance à croire que les populations défavorisées ne s'engagent pas pour l'intérêt général.

L'intégration signifie une analyse plus fine des discriminations. Je viens de rendre un rapport sur la discrimination à l'École. Nous y observons des phénomènes généraux de l'environnement comme l'ethnisation des quartiers depuis dix ans. Et son corollaire, la victimisation. L'individu intériorise sa situation de victime et revendique les stigmates de sa condition infériorisée pour se sentir exister. Mais un même individu peut être victime et auteur de discriminations. Par ailleurs, le cumul des discriminations, y compris les discriminations indirectes, est un phénomène fréquent. Une mauvaise analyse des discriminations permet aux extrémistes de jouer sur les oppositions simplistes du « choc des cultures ».

Dernier point : la concentration géographique crée une territorialisation, une visibilité des problèmes. La décentralisation, avec ses disparités territoriales, est une réalité dont il faut tenir compte surtout à un moment où les appartenances locales deviennent importantes.

Aujourd'hui, nous restons dans la confusion entre citoyenneté et identité. Or, un individu peut vivre son appartenance à une histoire collective en gardant une mémoire familiale et culturelle, des ancrages affectifs symboliques. Si l'identité l'emporte sur la citoyenneté, la démocratie se délite. Et si la citoyenneté est trop abstraite, on prive les personnes de ce qui fait le sel de leur vie.

Quelle politique sociale européenne ?



Jérôme Vignon, directeur de la Protection sociale et de l'Intégration à la Commission européenne

Jérôme Vignon est entré à la Commission en 1985. Il a d'abord été membre du cabinet de Jacques Delors avant de diriger la « Cellule de prospective », avec pour mission de collecter et diffuser les idées en rapport avec l'avenir du processus d'intégration européenne. Sa participation à deux livres blancs de la Commission – « Croissance, compétitivité, emploi » en 1993 et « Gouvernance européenne » en 2001 - l'a préparé à la mission principale de la Direction « Protection et Intégration sociales » dont il a la charge depuis janvier 2003 à la DG Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances.

La construction européenne est depuis très longtemps attachée à la lutte contre les inégalités. Même si elle est libérale, elle est ordonnée autour du développement de l'égalité des chances. Le texte fondateur de Robert Schumann de 1950 lors de la CECA faisait déjà allusion aux « progrès pour tous » et à l'amélioration des niveaux de vie de l'ensemble des travailleurs. La CECA était dotée d'un fonds d'aide aux reconversions et restructurations. Depuis cette origine, la construction européenne est marquée par deux axes réducteurs des inégalités : la non discrimination et l'égalité des chances.

Premier axe : La non-discrimination est inscrite dans les gènes de la Communauté, bâtie dès l'origine sur l'égalité de traitement des travailleurs, quelle que soit leur nationalité et le droit à la libre circulation. Le règlement 1408-71 a généré la continuité des droits sociaux pour les travailleurs européens et pour tous les travailleurs résidents légaux en Europe. La France va d'ailleurs devoir transposer un ensemble de directives européennes sur les droits des personnes résidant de façon permanente sur le territoire.

Deuxième axe : l'égalité des chances avec la mise en œuvre de politiques actives. Le marché étant inégal dans son développement, il a été jugé nécessaire d'établir une égalité des chances grâce aux fonds structurels. Jacques Delors a donné à cette politique de cohésion économique et sociale une ampleur forte. Elle a permis à l'Irlande, à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce, d'atteindre des rythmes de développement inégalés. Aujourd'hui, ses moyens vont être réduits et l'Europe

s'interroge sur le fait de poursuivre cette politique. Or, c'est remettre en question le sens même de la Communauté européenne.

Cette toile de fond n'est pas négligeable. S'y ajoutent les directives sur la non-discrimination. Aujourd'hui, tous les États européens rencontrent des difficultés dans l'application de ces textes. La France a aussi un problème en ce qui concerne la lutte contre les discriminations indirectes car elle suppose de posséder des indicateurs ethniques que, pour l'instant, elle ne construit pas.

Sur le plan de la lutte contre les inégalités de revenus, les plans nationaux d'action de lutte contre la pauvreté mis en œuvre depuis l'an 2000 permettent de tirer aujourd'hui quelques leçons. Une à deux fois par an, parallèlement aux stratégies de lutte contre le chômage, le Conseil européen imprime une impulsion aux États membres. Trois maîtres mots s'y retrouvent : encouragement à l'accès à l'emploi, modernisation de la protection sociale, réforme des services sociaux considérés comme des éléments clés de l'égalité des chances. Les avancées sont les plus fortes quand ces différents éléments sont combinés.

Cinq ans après la mise en œuvre de stratégies de lutte contre la pauvreté, nous tirons trois enseignements :

- pas un seul pays ne réussit à avoir des taux de pauvreté faibles si la distribution des revenus primaires est trop inégale ;
- le marché du travail est un vecteur important mais encore faut-il qu'il soit complété par une protection des revenus pendant les périodes de chômage élevé et des mécanismes de fluidité permettant d'entrer et de sortir facilement de l'activité. C'est le modèle danois ;
- pas un seul pays ne présente de résultats encourageants sans dépenses publiques importantes.

Enfin, nos collègues les plus impressionnants sont ceux qui s'attachent le plus au suivi de la mise en œuvre effective des mesures de lutte contre la pauvreté. Ces objectifs très précis sont associés à des objectifs de résultat et soumis à des rapports publics. Les responsables des administrations publiques ont un rôle considérable à jouer pour que nous recommencions à « faire société ».

La démocratisation de l'enseignement supérieur

Patrick Weil, directeur de recherche au CNRS

Son intervention fondée sur son dernier ouvrage est présentée en son absence.

Extrait de l'ouvrage : « *La république et sa diversité, immigration, intégration, discriminations* », Le Seuil, La République des idées, 2005.

« Est-il possible en France d'arriver aux mêmes résultats positifs [qu'aux États-Unis] sans être confronté aux mêmes conséquences négatives ? L'importation dans la législation de techniques expérimentées dans des pays étrangers est courante, même si les hommes politiques qui y procèdent ne s'en vantent pas. Mais, pour que la greffe prenne, il faut tenir compte du contexte, de la culture politique du pays *emprunteur*. Il faut aussi bien cerner la particularité du problème français. Peut-être pourra-t-on alors sélectionner, dans la diversité des expériences américaines, celles qui sont le mieux à même de réussir en France. Il ne faut se tromper ni d'objectif ni de méthode, l'important étant de juger les institutions non pas aux « programmes qu'elles affichent, mais aux effets qu'ils ont quand ils s'appliquent » Joseph H. Carens, « *Culture, Citizenship and Community, A contextual exploration of Justice as Evenhandedness* », Oxford University Press, 2000, p. 29.

17 h 15 – 18 h 00

Débat avec la salle

Question de la salle : sociologue allemand

Je ne suis pas intégré. Je lis les journaux allemands. J'ai épousé une Alsacienne qui se croit française. Mon fils parle allemand à la maison. Il prépare l'ENS. Mon voisin kabyle s'est installé comme moi. Lui, contrairement à moi, est qualifié « issu de l'immigration ». Qu'on arrête de désigner des étrangers depuis trois générations comme des étrangers.

Question de la salle

Intégrer, c'est permettre à qui vient de loin de penser large et d'agir juste. J'exerce comme conseil en identité dans l'entreprise. J'accompagne les processus d'intégration logistique et culturelle. Il y a beaucoup de savoir-faire à explorer dans ce champ car ces organisations ont la pression de la concurrence et sont orientées vers le résultat. Elles ont une analyse fine des phénomènes.

Question de la salle

Je suis président d'une association à Versailles destinée aux plus démunis. Vous avez dû lire le projet de loi sur l'immigration choisie et des circulaires récentes. Que pensez-vous de ces textes ?

Question de la salle

Pourquoi y a-t-il aussi peu de place en France pour la pensée pragmatique ? Il faut ouvrir l'imagination du faire. Cet étage manque cruellement dans notre société, cette intelligence de la praxis.

Jacqueline Costa-Lascoux

Des erreurs ont été commises sur la signification de l'intégration au milieu des années 1990. Au moment du bicentenaire de la Révolution il y avait eu un remarquable travail de définition. Puis, après la chute du mur de Berlin, on s'est jeté dans le libéralisme économique et le « politiquement correct » en regardant les États-Unis avec les yeux de Chimène. On a défait le travail commencé. Nous sommes maintenant dans la refondation d'une politique de l'intégration. Mais en parler à Argenteuil suscite des sourires parfois de l'agressivité. Il faut repartir des droits fondamentaux de la personne, de l'égalité homme-femme pour développer tous les instruments qui donnent sens à l'intégration, montrer concrètement ce que cela peut changer. C'est l'incarnation du politique. On ne peut pas penser les outils sans les moyens concrets de leur mise en œuvre et la participation des personnes concernées. Le processus démocratique requiert un droit à la parole à chaque étape : l'analyse des situations, le débat, la décision, l'évaluation des mesures prises, les nouvelles propositions après l'évaluation.

Jérôme Vignon

Je me sens aussi concerné par la question du « Faire ». La place des savoirs concrets, pratiques, expérimentaux est une question cruciale en France.

J'ai parlé du lien entre la connaissance, l'appareil de compréhension des problèmes et l'action elle-même. Ce lien est malade. Il ne fonctionne pas. C'est troublant de voir l'investissement considérable engagé dans l'appareil de connaissance et sa faible résonance dans l'appareil d'application et de mise en œuvre. Le fait que la loi ne soit pas appliquée est un problème grave.

Synthèse des débats par Sophie Boissard

Ces débats dessinent le tableau d'une France en demi-teinte, très mobile dans le temps et dans l'espace.

Pour illustrer ce phénomène, je retiens notamment deux chiffres : 22 millions de salariés ont été une fois inscrits comme demandeurs d'emploi en dix ans, soit environ une personne sur trois, et la distance moyenne de déplacement qui est de 40 km par jour. Notre pays est donc composé de gens mobiles mais qui n'avancent pas au même rythme et dans lequel chacun ne part pas avec le même bagage. Les inégalités sont fortes et multiples mais elles sont évolutives. Les outils de mesure apparaissent imparfaits. Cette question doit être débattue sur des bases scientifiques justes. Nous y reviendrons au Centre d'analyse stratégique.

A ce stade, parmi les différents intervenants, ce qui fait consensus, c'est l'ampleur des discriminations liées à l'origine sociale et géographique. Les jeunes issus de l'immigration ont une chance d'insertion 2,5 fois moins importante que les autres.

Autre donnée de notre organisation sociale et économique : la très forte individualisation des comportements. Les salariés se pensent comme des individus plus que comme les membres d'un collectif. Et sur le plan politique, nous avons une très grande difficulté à élaborer un projet collectif intégrateur au plan national face à ces attentes très individuelles.

Cette situation est à la fois critique et stimulante. Il nous faut rebâtir un projet politique pour unifier ces différents niveaux dans lesquels nous sommes impliqués, du local jusqu'à l'europpéen. Cela doit nous conduire à mener des politiques publiques concrètes et modulables. J'ai noté ainsi des propositions concrètes qui ont été faites en termes d'accès aux moyens de transports, des taxis collectifs, d'accès au permis, de formation des collégiens à la mobilité, et d'accès prioritaire aux établissements de formation sélectifs.

18 h 00



Conclusion par Jacques Delors

Président du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC)

Jacques Delors fut ministre de l'Économie et des Finances de 1981 à 1984, puis président de la Commission européenne de 1985 à 1994. Il préside, depuis six ans, le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC).

Les thèmes choisis ont tous une relation forte avec la question centrale : faire société. J'évoquerai, pour en parler, quelques questions.

Tout d'abord, que reste-t-il du lien social ? À propos de l'individualisme contemporain, j'ai bien aimé la formule de Pierre-Yves Cusset : « C'est la rançon des libertés nouvelles ». Dans une société où chacun n'a pour seule référence que soi-même, il y a un changement préoccupant dans les comportements. Ils modifient notamment la séquence avant l'entrée dans la vie active ou la maternité et dans le domaine de relations matrimoniales avec divorces, ruptures, les couples non officialisés : de là de nouveaux besoins sociaux liés à la solitude ou à la difficulté de maîtriser, seul, tous les problèmes. Enfin et surtout, la ségrégation territoriale et l'émergence d'une France périphérique montrent que l'exclusion est un phénomène cumulatif.

En second lieu, le modèle républicain s'essouffle-t-il ? Est-ce une question sacrilège ? On invoque la République et on n'a plus qu'à s'incliner, comme si on avait un voile pour ne pas regarder les inégalités et les discriminations. Retrouver et mettre en œuvre les valeurs de la République, telle est la tâche essentielle. Il y a une vraie cassure entre ceux qui raisonnent local et global. Quand on voit que le CAC 40 continue à progresser même quand ça va mal, et l'idéologie de la création de valeur, les gens d'en bas ne comprennent rien. C'est un problème central pour la France que cette coupure entre ceux qui raisonnent global et ceux qui pensent local.

N'oublions pas non plus cette demande d'une société à risque zéro. Chaque fois que quelque chose ne va pas, on voudrait que les politiques et les institutions nous épargnent tous les risques. Or, dans la vie privée comme dans la vie publique, il y a des aléas. Les bonnes réponses se situent dans un bon équilibre entre les responsabilités individuelles et les responsabilités collectives. Nous payons par ailleurs très cher l'élitisme de la société. Les élites se renouvellent entre elles. Aujourd'hui, 80 000 élèves environ sortent du système secondaire sans possibilité de se défendre dans la vie. Or, je crois qu'un trésor est caché dans chaque personne et que c'est le devoir de l'éducation de le faire émerger.

En ce qui concerne l'immigration, la question des étrangers en France n'est pas nouvelle : elle est contemporaine de la naissance de l'État-nation. Nous avons la

même proportion d'étrangers qu'en 1931 mais, dans un contexte très différent. De plus, nous vivons une culpabilisation permanente à force de regarder dans le rétroviseur. Espérons que le contrat d'accueil et d'intégration sera une réussite. Mais comment concilier égalité et diversité ? La reconnaissance de la diversité est compatible avec un renforcement des égalités. Je reconnais l'autre en France. Il est là avec moi et nous partageons une aventure commune.

Sur les Français et leur jeunesse, j'ai un regard très critique. Nous avons réglé, dans les années 1970 et 1980, nos problèmes de répartition de revenus sans nous préoccuper du futur. Notre devoir est de préparer l'avenir de la jeunesse et de ne pas leur laisser des charges trop lourdes et paralysantes. Notons aussi que l'influence du milieu familial est toujours très importante. Mais il y a aussi cette crise de l'autorité. Enfin, le fossé générationnel est davantage dû à des comportements culturels qu'à autre chose. Le changement très rapide explique cette coupure et cette distance.

Face à ces problèmes difficiles, quelles politiques publiques devons-nous mettre en œuvre pour adapter l'État-providence ? La démographie est la mère de l'économie. Nos responsables l'expliquent-ils assez ? Et pour clarifier les débats, cessons de confondre libéralisme politique et libéralisme économique, libéralisme économique et jeu central du marché.

Mais qu'est-ce que l'égalité ? Il y a des sociétés plus cohésives que la nôtre aujourd'hui. Cessons de nous faire plaisir en évoquant à tout propos l'égalité des chances. C'est ainsi que l'on a gâché ce bel idéal. En France, on ne regarde que l'égalité des résultats. Il faut remettre les choses en place, ce qui implique de la clarification et de l'autorité de la part de ceux qui nous gouvernent.

Comment doser incitations financières et redistribution des revenus dans l'adaptation de nos États-providence ? Nous avons mis beaucoup l'accent sur les incitations dans nos politiques. Ces dernières montrent leurs limites, dans la mesure où les moins bien nantis ne peuvent pas bénéficier des exonérations fiscales consécutives à cette politique d'incitation. Dans le même souci d'égalité d'accès, il faut mettre l'accent sur les prestations de services, souvent plus efficaces que les subventions ou la distribution de revenus, notamment pour pallier l'isolement. Par ailleurs, le travail demeure un facteur de réalisation de soi et d'intégration sociale. La pauvreté frappe des personnes qui n'ont pas un travail continu tout au long de l'année. Cela nous renvoie à la politique du marché du travail et aux aides au retour à l'emploi, évoquées par le CERC dans ses deux derniers rapports.

Il faut certes rapprocher la demande sociale des institutions chargées d'y répondre. Hélas, la décentralisation n'est pas une réussite. Il y a trop de niveaux, trop de complexité. On ne sait pas qui fait quoi. Les autres pays ont tendance à diminuer le nombre des échelons. Ce n'est pas le cas en France.

Dernière question que j'évoquerai : et la démocratie dans tout ça ? Certes, il faut résister au mythe de l'âge d'or. Mais je veux aussi souligner les dangers de la société émotionnelle véhiculée par les médias, par l'air du temps. Nous vivons dans tous les domaines (y compris l'information) sous l'ère de la restauration rapide, vite fabriquée, vite avalée, vite oubliée. Il faut lutter contre cette tendance et retrouver mémoire et recul. Y a-t-il un désenchantement démocratique ? La personnalisation de la vie

politique existe dans tous les pays. Mais en Allemagne, quand il a fallu faire cette entente entre les partis pour faire une grande coalition, ceux-ci ont travaillé et délibéré pendant plusieurs semaines. Cette action de médiation entre les citoyens et le pouvoir est vitale.

Attention à l'inflation des mots : l'Europe sociale, de la culture, de je ne sais quoi. Il faut rappeler pourquoi nous combattons. Nous avons créé l'Europe dans un contexte tragique, fait de drames passés, de haines et de rancoeurs. Rappelons-nous cela et rappelons-le aux jeunes. Il n'y a pas de vision sans mémoire. Ensuite, il faut distinguer action commune et action unifiée. Je me suis opposé au schéma des États-Unis d'Europe. J'ai toujours parlé d'une fédération des États-nations parce que je crois en l'avenir des nations.

Personne ne nous demande d'abandonner notre identité. Mais les problèmes du dernier élargissement n'ont été ni maîtrisés ni expliqués. Or, l'Europe n'est elle-même que si elle répond aux défis de l'Histoire. 1989 en était un majeur...

La nation n'est pas appelée à disparaître. C'est même l'espace politique pertinent, où les citoyens peuvent se retrouver, agir, voter... Ce qui n'empêche pas de développer l'espace européen avec une bonne connaissance des compétences de l'Union et des nations (qui fait quoi ?), un militantisme européen à encourager et des rendez-vous citoyens avec les élections au Parlement européen.

Le sentiment d'appartenance est à renforcer. Et les responsables de l'État-nation ont encore du pouvoir. Pourquoi y a-t-il des pays à 4 % de chômage en Europe et que d'autres sont à 9 % ? Ce que la France doit faire pour adapter et préserver son modèle social aux mutations en cours, personne ne le fera pour elle. L'Union européenne est certes un appui et peut apporter une valeur ajoutée aux efforts nationaux. De ce point de vue, l'amélioration de l'Union économique et monétaire sera un test.

« Faire société », c'est accroître nos propres chances de nous comprendre, tirer parti de nos diversités et de nos talents, développer les sentiments d'appartenance et de solidarité.